** Fiche syndicale de promotion**

 **Hors classe 2020**

La CAPA de promotion à la « Hors classe » se réunira le :

* Vendredi 12 juin 2020 à 15 h 00

**Tous les collègues au 9 ème échelon avec deux ans d’ancienneté dans cet échelon sont promouvables.**

Pour être informé(e) de votre éventuelle promotion, retournez ce formulaire, complété à :

**Action et Démocratie**, 54 rue Emile Bazin 80 800 Aubigny

ou par mail : AetD.amiens@gmail.com

Complétez les cases grisées ou cochez les bonnes cases.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Rue :

 Code postal :       Ville :

Téléphone :       Courriel :

[ ]  PLP [ ]  Certifié [ ]  CPE [ ]  EPS [ ]  PSY EN

Établissement d'affectation :

Discipline enseignée :

|  |  |
| --- | --- |
| Echelon actuel:  |  (Cochez la bonne case) 9ème [ ]  10ème [ ]  11ème [ ]  - Depuis le : Cliquez ici pour entrer une date. (date du dernier changement d'échelon) |

Rendez-vous de carrière : [ ]  OUI [ ]  NON

**Estimation de votre barème.**

Votre barème est constitué d’une part à partir de l’ancienneté dans la « plage d’appel » et d’autre part de l’appréciation de la Rectrice sur la valeur professionnelle. Cette dernière est émise à partir des avis du chef d’établissement et de l’inspecteur.

1. ***Ancienneté dans la plage d’appel :***



 Exemple : Vous êtes au 10 éme échelon avec 3 ans

 d’ancienneté dans cet échelon, vous avez 50 points

 Votre barème :

1. ***Valeur professionnelle :***

Les inspecteurs et les chefs d'établissement donnent leur avis sur la valeur professionnelle des collègues de la

 « plage d'appel » (9ème échelon 2 ans d'ancienneté) selon 3 degrés (très satisfaisant, satisfaisant ou à consolider).

|  |  |
| --- | --- |
| **Avis du chef d’établissement** | **Avis du corps d’inspection** |
| [ ]  Très satisfaisant[ ]  Satisfaisant[ ]  A consolider | [ ]  Très satisfaisant[ ]  Satisfaisant[ ]  A consolider |

 (cochez les bonnes cases)

Les avis des chefs d’établissement et du corps d’inspection seront consultables sur le serveur SIAP au moins 15 jours avant la tenue de la CAPA

A partir des avis du chef d’établissement et du corps d’inspection, la Rectrice émet une appréciation correspondant à un barème. Il existe 4 appréciations :

Excellent (145pts), Très satisfaisant (125pts), Satisfaisant (105pts) et à consolider (95pts).

|  |
| --- |
| **Appréciation de la Rectrice** |
|  [ ]  Excellent (145pts) [ ]  Très satisfaisant (125pts) [ ]  Satisfaisant (105pts) [ ]  A consolider (95pts) |

 (cochez les bonnes cases)

Commentaires sur votre situation, votre dossier :

Cliquez ici pour taper du texte.

Vous trouverez en pièce jointe la circulaire académique.

Pour toutes questions concernant la promotion « Hors classe » vous pouvez appeler le : **03 22 48 88 60**

Bien cordialement

Le secrétariat académique

 Régis Lyonnet Eric Fitterer Jean-Christophe Lecointe Pascal Sellier